



5^{ÈME} ÉDITION DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE TOURISME DANS LE MONDE ARABE

Sousse du 31 octobre au 02 novembre 2022

GOUVERNANCE, COMMUNICATION
ET

DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES TOURISTIQUES

PRESIDENTS HONORAIRES

Prof. Kamel Jerfel

Doyen de la faculté FLSHS

Prof. Boualem Kadri

ESGUQAM-Canada

Prof. Philippe Viallon

Chaire UNESCO de l'Université de
Strasbourg

Président du comité d'organisation

Dr. Mohamed Hellal

Université de Sousse

Coordinateur Scientifique

Pr. Mourad Ben Jelloul

Université de Tunis

Coordinateur partenaire

Pr. Khaled Abaza

Université de Tunis



APPEL À COMMUNICATION

Le département de Géographie de l'Université de Sousse et le laboratoire de recherche « Gouvernance et développement territorial » de l'Université de Tunis organisent la 5^e édition du colloque international sur « **le tourisme dans le monde arabe** » entre le 31 octobre et le 2 novembre 2022, avec le concours du Ministère Tunisien du Tourisme et en collaboration avec l'Association des Géographes Tunisiens, la Chaire UNESCO de l'Université de Strasbourg, le Programme de recherche sur le tourisme dans le monde arabe (PRETA) du Groupe de recherche et d'intervention tourisme territoire et société (GRITTS) de l'ESG UQAM (Montréal, Canada), le Centre Mondial d'Excellence des Destinations (CED) et le Programme PHC Maghreb.

Ce colloque rassemblera des professionnels et des chercheurs de diverses disciplines s'intéressant à la gouvernance, la communication et le développement des territoires touristiques. Dans une perspective comparative et interdisciplinaire, il a pour objectif de s'interroger sur la gouvernance et la mise en tourisme des territoires, ainsi que sur les différentes méthodes de création de l'image des destinations, des villes et des territoires touristiques dans le monde arabe.

Les risques sécuritaires (attentats terroristes, printemps arabe) et sanitaires, dont notamment SARS, MERS et COVID-19, ont déstabilisé les destinations touristiques arabes, surtout celles qui ne disposaient pas d'une forte image touristique. A cet effet, la multiplication de ce type d'évènement depuis près de 20 ans a montré que les destinations de la région MENA (Middle East and North Africa) sont assez vulnérables. Si l'expérience passée nous a montré qu'une forte reprise de la demande avait lieu rapidement après des crises (car souvent localisées), la pandémie actuelle nous pousse à une plus grande prudence.

La région MENA est paradoxalement considérée comme un lieu d'attractivité et de bouleversements en même temps. Quelques pays ont émergé et s'imposent comme des destinations internationales (Dubai, Qatar), tandis que d'autres ont été secoués par l'instabilité politique ou les attaques terroristes tels la Tunisie et l'Égypte. Pendant que certaines destinations essaient de se maintenir sur la scène touristique (Maroc), d'autres se préoccupent davantage de leur survie, surtout celles qui ont perdu un héritage patrimonial important qui représente leur capital d'image (Irak, Syrie). Dans ce contexte d'instabilité, la situation du tourisme tunisien qui a subi de plein fouet les conséquences d'une crise structurelle et conjoncturelle, ainsi les nouvelles perspectives du tourisme mondial de l'après Covid-19 nous confortent dans l'idée d'organiser ce colloque.

Aujourd'hui, on assiste à une défaillance d'image de la destination Tunisie en tant que « destination du tourisme balnéaire de masse », face à une demande touristique en perpétuelle évolution et à une concurrence acharnée. C'est une invitation non seulement à revoir l'image des destinations connues, mais aussi à développer la communication de nouveaux territoires touristiques.

Les changements dans la manière de passer ses vacances ont fait que les zones de tourisme de masse sont en crise. Elles subissent les effets de fin du cycle de vie touristique (Butler, 1980) liés à la standardisation de l'offre touristique issue des Trente Glorieuses. Cette situation est

en rapport avec le changement du contexte mondial et l'entrée dans une nouvelle révolution du tourisme (Violier, 2009) marquée par la mondialisation et la segmentation de la demande en rapport avec l'utilisation de la communication via internet / la toile. Il s'agit aussi d'une nouvelle ère manifestée par une concurrence touristique accrue et, par conséquent, par une invention de nouveaux lieux et de nouvelles pratiques. Ceci implique également un regard renouvelé sur les acteurs en grande partie non-touristiques : habitants, associations... Quel travail doit être effectué sur l'imaginaire territorial pour inventer de nouveaux territoires touristiques conformes aux attentes des consommateurs ? L'invention touristique de lieux « ordinaires » accompagne-t-elle ou précède-t-elle leur mise en patrimoine (matériel et/ou immatériel) ?

La Tunisie, pays à fort potentiel patrimonial, dispose d'un héritage humain de plus de 40 000 ans et de milliers de géo-sites. Le nouveau code des collectivités territoriales (avril 2018) et le grand chantier de décentralisation qui en découle permettraient aux collectivités territoriales d'élaborer en toute indépendance ou en collaboration avec leurs partenaires publics et privés, un développement touristique inclusif et durable pour leurs territoires basé sur les richesses naturelles, culturelles ou autres.

Le colloque s'est fixé pour objectif d'offrir aux différents intervenants une aire de réflexion sur les concepts, les moyens de mise en œuvre et les méthodes engageant le tourisme dans le développement du territoire. Il constitue une réelle opportunité pour enrichir les approches en matière de développement touristique et devra permettre de confronter les expériences issues de différents terrains aux plans nationaux et internationaux. Les chercheurs y verront une opportunité pour effectuer des comparaisons avec des destinations canadiennes, françaises, marocaines et autres qui ont réussi à s'imposer comme « des territoires de marque » sur le marché touristique international.

Ce colloque intervient à un moment où la plupart des destinations touristiques sont confrontées à de nombreuses incertitudes tant structurelles que conjoncturelles. Il s'interroge notamment sur les moyens qui permettent de changer l'image perçue et vécue en une image voulue. A cet effet, ce colloque abordera plusieurs questions :

- Comment construire l'image d'un territoire ayant un potentiel touristique pour en faire une destination ?
- Quels sont les enjeux de gouvernance qui conditionnent le devenir des territoires touristiques ?
- Comment s'articulent les interactions entre les décideurs politiques et les acteurs dans les destinations touristiques ?
- Quel est le rôle du marketing territorial dans la préservation du patrimoine ?
- Quels sont les moyens à mettre en place afin de préserver le patrimoine naturel, matériel et immatériel ? Quelles stratégies communicationnelles faut-il adopter ?
- L'identité culturelle ou naturelle d'un territoire peut-elle participer à son attractivité ?
- Quel est l'impact de la gouvernance sur la maîtrise de l'image de la destination touristique (ville ou territoire) ?

- Comment une stratégie collective peut-elle avoir un effet sur l'image perçue dans la perspective de perfectionner les conditions de la compétitivité ?
- Quelle est la place des nouvelles technologies dans la promotion touristique ?
- Quelle gouvernance pour la maîtrise des flux touristiques ?
- Comment la résilience organisationnelle peut-elle contribuer à relancer une destination après une crise majeure ?

Critères de soumission des propositions

Les propositions de communication devront comporter un titre provisoire et un résumé de 2000 mots au maximum dans lequel seront présentés la problématique, la démarche méthodologique et les résultats attendus. La forme adoptée est : Times New Roman 12, interligne simple. Sur la première page figureront les noms et qualités du ou des auteurs, l'adresse électronique, le titre de la communication ainsi que 4 à 5 mots-clés. Chaque proposition sera examinée par deux évaluateurs. La proposition devra être envoyée à l'adresse suivante : **mohamed.hellal2012@gmail.com**

Publication des actes du colloque

Le colloque fera l'objet d'une publication. Toutes les propositions de communication retenues seront inscrites au programme. Toutefois, le comité scientifique se réserve le droit de ne pas publier les textes dont la qualité, de l'avis du comité scientifique, ne correspondrait pas aux normes exigées.

Lieux de déroulement du colloque

- Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sousse.

Public : Chercheurs, Enseignants, Etudiants, société civile, collectivités publiques, professionnels, journalistes.

Langues de communications : Arabe, Français et Anglais.

Comité scientifique du colloque

Abaza Khaled Belgacem (Université de Tunis, Tunisie) ; Akhiate Yassine (Université Mohamed V de Rabat, Maroc) ; Aldighieri Barbara (CNR, Italie) ; Aloui Fadhila (Université de la Mannouba, Tunisie) ; Aoudia Nacer (Université de Béjaïa, Algérie) ; Aych Fethi (Université de Sousse, Tunisie) ; Babinger Frank (Université de Madrid, Espagne) ; Bédard François (Université du Québec à Montréal, Canada) ; Belhedi Amor (Université de Tunis, Tunisie) ; Bendahan Mohamed (Université Mohamed V de Rabat, Maroc) ; Benhacine Djamal (Université de Munich, Allemagne) ; Bengharbia Habib (Université de Tunis, Tunisie), Ben Jelloul Mourad (Université de Tunis, Tunisie) ; Berriane Mohamed (Université de Raba, Maroc) ; Bennasr Ali (Université de Sfax, Tunisie) ; Boubakri Hassin (Université de Sousse, Tunisie) ; Boujarra Ahmed (Université de Sousse, Tunisie) ; Brahim Fawzi (Université de Sousse, Tunisie) ; Hamzaoui Najet (Université de Tunis, Tunisie) ; Hellal Mohamed (Université de Sousse, Tunisie) ; Kadri Boualem (Université du Québec, à Montréal, Canada) ; Khomsi Mohamed Réda (Université du Québec Montréal, Canada) ; Merah Aissa (Université de Béjaïa, Algérie) ; Rahmouni Lotfi (Université de Carthage, Tunisie) ; Rjeb Hichem (Université de Sousse Tunisie) ; Seddik Fezai (Université de Tunis, Tunisie) ; Suchet André (Université de Bordeaux, France) ; Tizaoui Hamadi (Université de

Tunis, Tunisie), Viallon Philippe (Chaire UNESCO, Université de Strasbourg, France) ; Zerai Faouzi (Université de Tunis, Tunisie).

Comité d'organisation

Mohamed Hellal (Université de Sousse, Tunisie) ; Mourad Ben Jelloul (Université de Tunis, Tunisie) ; Khaled Belgacem Abaza (Université de Tunis, Tunisie) ; Zerai Faouzi (Université de Tunis, Tunisie) ; Jamel Gamra (Université de Sherbrouke, Canada) ; Taoufik Bourguiba (Université de Sousse, Tunisie) ; Mejed Hergli (Université de Sousse, Tunisie) ; Rim Mosbeh (Université de Sousse, Tunisie) ; Mohamed Anès Snène (Tunisie voyages et Université de Sousse, Tunisie), Mohamed Cherif (Université de Tunis, Tunisie) ; Dalenda Bada (Université de Sousse, Tunisie) ; Leila Lahmar (Université de Sousse, Tunisie) ; Hichem Abbessi (Université de Sousse, Tunisie) ; Slim Aliouet (Université de Sousse, Tunisie) ; Emmanuel Brian (Université de Bordeaux, France) ; Abdemkhalek Abderrahmen (Université de Sousse, Tunisie) ; Hend ben Othmane (Université de Carthage, Tunisie) ; Sarra Ben Jebara (Université de Tunis, Tunisie) ; Asma Gharbi (Université de Carthage, Tunisie) ; Maher Ben Abdallah (Urba-Dev); Asma Rjeb (Université de Carthage, Tunisie), Wadi Othmani (Université de Carthage, Tunisie) ; Hajer Hmila (Université de Sousse, Tunisie) ; Asma Ben Hassine (Université de Tunis, Tunisie) ; Nesrine Kechiche (Université de Carthage, Tunisie).

Calendrier

31 mai 2022	Date de réception des résumés
30 juin 2022	Réponse du comité scientifique
1 ^{er} août 2022	Confirmation d'inscription et du règlement des frais
31 octobre - 02 novembre 2022	Déroulement du colloque
2 novembre à partir de 13h30	Excursion à Kairouan

Les frais d'inscription et de participation

- Chercheurs et autres : 150 Euros ;
- Doctorants étrangers: 75 Euros ;
- Chercheurs tunisiens : 200 DT ;
- Doctorants tunisiens : 100 DT.

Les frais d'inscription ne couvrent pas le prix de l'excursion et du dîner-gala.

Les virements doivent se faire sur le compte suivant :

Bénéficiaire : Association des Géographes Tunisiens
Banque: BIAT (Agence avenue de Paris I)
RIB: 08004000622010925768
IBAN: TN59 0800 4000 6220 1092 5768
BIC: BIATNTT
Matricule Fiscal: 1014631/H

À régler le 1^{er} août 2022 (dernier délai); les frais d'inscriptions comprendront la documentation et la pause-café et le déjeuner. Les frais d'inscription ne couvrent pas l'hébergement. Le comité d'organisation fournira seulement une liste d'hôtels qui offrent des prix préférentiels à l'occasion du colloque.